



Monsieur

Les affaires publiques de particuliers portent Monsieur Haesman à la Haye. Il est informé de tout ce qui se passe ici, & de ce qui vous doit être représenté, & par Monsieur de Honvoet & vous, aux puissances.

Vous prendrez la patience de l'ouir sur cela, & feriez considération de ce qu'il vous pourra représenter, tant du présent, que pour ce qui sera requis à l'avvenir. J'ay fait envers l'espmeur selon avise avis, & me suis servi de la bouche du dit s<sup>r</sup> Haesman, qui le vous dira.

Il faut attendre quel fruit cela appportera. Je n'en ai point encor appris des lettres que vous avez écrites à Mons. Badchuse. Mais je continueray à le faire presser de se défaire de celle qu'il tient avec lui, comme il menot cum polo & cochlearij gallica a pot de a cuiller. Si j'adjuste encor in eodem thoro, qui n'est pas moins d'quinquages? Il y a dixmois qu'il est muet en public; nous verrons si vous lui aurez ouvert la bouche, comme le Pape aux nouveaux Cardinaux. Pour l'économie & autres choses non moins sujettes à reformation, je m'en

Hug. 87.

je m'en rapporte a son fidele rapport, & a vos prudences  
pour les remedes. Mais nous attendons au probable les lettres  
& documents que vous procurer, pour l'establissement arreste.  
Le retour de ce porteur nous informera de ce qui aura esté  
fait, & de vos bons & prudents avis, lesquels je receveray  
avec deference, & demeureray.

Monsieur,

ordre tel-humble & obéissant

Senieur, André Rivet.

De Breda le

dernier de Fevrier 1649.

Ceci sera s'il vous plait commun a Monsieur  
de Henriet, auquel je baise tel-humblement les  
mains.



A Monsieur,

Monsieur de Guylcheim  
Conseiller & Secrétaire d'Etat  
de Son Alt. & Curateur des  
L'école Maistre & Collège  
d'Orange - A La Haye.